



FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES MÉDECINS SALARIÉS
EUROPEAN FEDERATION OF SALARIED DOCTORS

| | | | |
|-----------------|---|------------------|-------------------|
| Date: | 04-05-2013 | Document: | F13-029 FR |
| Title: | Rapport National Portugal – FNAM (Mai) | | |
| Authors: | FNAM | | |

RAPPORT NATIONAL PORTUGAL

mai 2013

Portugal reste sous un programme de sauvetage et dépend de la troïka, qui insiste sur la politique d'austérité qui a conduit à une augmentation de la récession économique et l'augmentation conséquente de la dette publique et le déficit budgétaire.

Le chômage officiel a dépassé 17% (il est estimé que le réel est bien plus de 20%), tous les jours il ya des entreprises en faillite, les recettes fiscales ont augmenté légèrement à cause des augmentations d'impôts et seulement le gouvernement croit que c'est ça la voie de sortir de la crise.

On estime que le pouvoir d'achat de la population a déjà diminué d'environ 30% et se faire connaître plus de coupes - environ 4000 millions d'euros pour les quatre prochaines années – surtout dans la santé, l'éducation et sécurité sociale.

Il y a eu une forte augmentation des impôts – pour les médecins, l'IRS atteint 48% du revenu brut.

Il a aussi été introduit une surtaxe sur les pensions des retraités qui dépassent les 1100 euros, ont été coupés des appuis sur les maladies chroniques, ont été augmenté des frais d'utilisation, et aussi l'âge de la retraite, etc., etc.

En santé, il ya des services qui ferment, des fusions d'hôpitaux et des réductions du nombre d'heures supplémentaires pratiquées les samedis, dimanches, jours fériés et le soir, en plus de la réduction de 10% de salaire depuis 2011 et des pécules de vacances et de Noël (aujourd'hui restitué par décision de la Cour Constitutionnelle).

Cependant, alors que c'était en course la dernière réunion de la FEMS, octobre dernier, les syndicats et le gouvernement, après un processus de lutte et de négociation difficile, sont arrivés à un accord sur les questions de la négociation de la nouvelle convention collective - Tableau des salaires et la réorganisation du travail médical.

Le nouveau temps de travail a passé de 35 pour 40 heures par semaine, dont un maximum de 18 heures à l'urgence pour les médecins hospitaliers, ce qui correspond à un salaire entre € 2,746.24, d'abord comme spécialiste (était 1,853.96) et € 5,063.38 pour le chef de service, au sommet de la carrière (était 3,089.93).

En Médecine Générale, la liste des utilisateurs est passé de 1.550 à 1.900 utilisateurs, avec ces salaires.

Ce nouveau régime, entré en vigueur le 1er Janvier de l'année en cours, ne s'applique qu'aux médecins qui initient fonctions, et pour ceux qui sont déjà dans la carrière la transition est volontaire, tout en conservant les mêmes conditions si n'ont pas choisi.

Mais depuis lors, il ya eu, par les administrations, divers outrages à l'accord; soit en retardant la transition pour le nouveau régime à médecins qui ont exprimé leur intention de se déplacer, soit essayant d'imposer plus d'heures à l'urgence ou plusieurs utilisateurs aux docteurs de médecine générale.

Les syndicats médicaux se restent unis pour dénoncer ces situations; le mécontentement grandit parmi les médecins; et pour ça, on ne peut pas exclus de nouvelles formes de lutte.

mai 2013